



Études thématiques

N° 800/ Juillet 2024

LA CARTE DE PAIEMENT L'EMPORTE SUR LES ESPECES

En Guadeloupe, la carte bancaire est privilégiée dans plus de la moitié des transactions en magasin en 2023. Historiquement très prisées, les espèces sont utilisées désormais pour 45 % des achats. Cette préférence pour la carte bancaire s'accroît à mesure que la dépense est importante : lorsque la dépense dépasse 100 €, quatre paiements sur cinq sont réalisés par ce mode de paiement. Le montant de la transaction apparaît ainsi comme le déterminant principal en matière de choix du moyen de paiement. Revenus du foyer et modes de paiement sont également étroitement liés : la carte bancaire est d'autant plus utilisée que les revenus du foyer sont élevés.

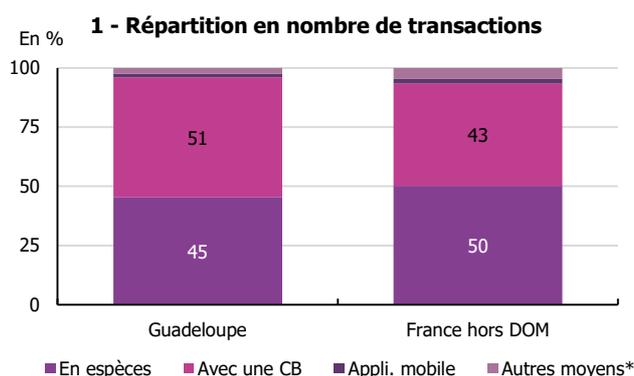
Pour tous les autres actes d'achat, la carte bancaire est aussi très présente. Pour les paiements en ligne, elle est utilisée près de neuf fois sur dix, les solutions de e-paiement étant encore très peu usitées (dans 2 % seulement des achats en ligne). Cependant, les transactions sur internet représentent moins de 10 % des paiements totaux des Guadeloupéens (20 % en France hexagonale). Outre un taux d'équipement numérique légèrement moindre qu'à l'échelle nationale, les coûts et délais liés à l'acheminement des marchandises contribuent en effet à limiter ces opérations à distance.

La carte bancaire, moyen de paiement le plus utilisé en Guadeloupe

La moitié des paiements quotidiens en magasin payés par carte bancaire

En 2023, la carte bancaire (CB) est le moyen de paiement privilégié dans les magasins de l'archipel de la Guadeloupe par les particuliers. Les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête SPACE-AG (*encadré 3*) l'utilisent pour réaliser plus de la moitié de leurs paiements (*graphique 1*). Toutefois, les espèces (pièces ou billets) sont encore utilisées lors de nombreuses transactions au quotidien (45 % des paiements).

La part des autres moyens de paiement est marginale. L'usage d'applications mobiles concerne 1 % des achats, comme les titres de paiement prépayés de type tickets restaurant, cartes cadeaux ou bons d'achat. Les particuliers ont recours aux virements et prélèvements bancaires dans moins de 1 % des cas.



*Chèques, virement bancaire, titres-restaurants, etc.

Sources : Enquête SPACE-AG, IEDOM ; enquête SPACE, Banque de France

Bien qu'historiquement très présent dans les habitudes de paiement en Guadeloupe, l'usage des espèces diminue (*encadré 1*). En 2023¹, l'émission nette² de billets en Guadeloupe s'établit à 0,5 million d'unités, en baisse de 82 % par rapport à 2017³. En 2022, le nombre de retraits atteint 15,8 millions de billets (-1 % par rapport à 2017). Moins nombreux, ils sont en revanche d'un montant plus élevé : le retrait moyen est de 155 € (126 € en 2017).

En parallèle, le nombre de cartes bancaires recensées en Guadeloupe en 2022 augmente (885 557 cartes bancaires, soit +28 % en 5 ans). L'archipel se caractérise par un fort taux d'équipement en cartes bancaires : 2 cartes par habitant en moyenne (contre 1 carte par habitant à l'échelle nationale). Globalement, les volumes et valeurs des transactions par CB sont en hausse. Entre 2021 et 2022, ils augmentent respectivement de 5 % et de 9,4 %. En moyenne, les transactions s'établissent à 59,30 € (57,30 € en 2021).

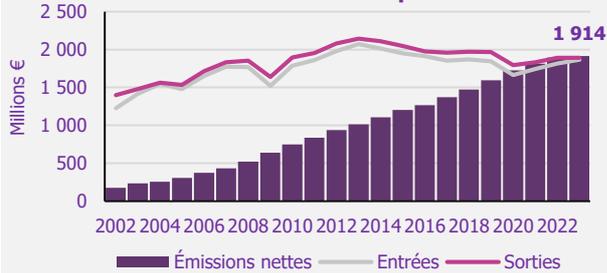
¹ Source : IEDOM.

² L'émission nette de billets en Guadeloupe correspond à l'écart entre le nombre de billets mis en circulation par l'IEDOM et ceux retournés à ses guichets au cours d'une année.

³ En valeur, l'émission nette de billets est de 22 millions d'euros, soit une baisse de 79 % par rapport à 2017.

ENCADRÉ 1 : Le paradoxe des espèces

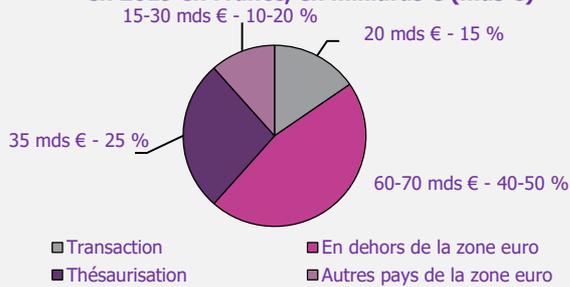
Flux et émissions nettes cumulées de billets en Guadeloupe



Source : IEDOM

À l'échelle nationale, la circulation fiduciaire (émission nette cumulée) reste élevée. En Guadeloupe et par habitant, elle est nettement supérieure à celle observée dans l'Hexagone, à l'instar des autres DOM. En 2022, elle s'établit à 4 649 € par habitant (3 010 € en France hors DOM). En 2020, elle atteignait 4 187 € par habitant (2 493 € en France hors DOM).

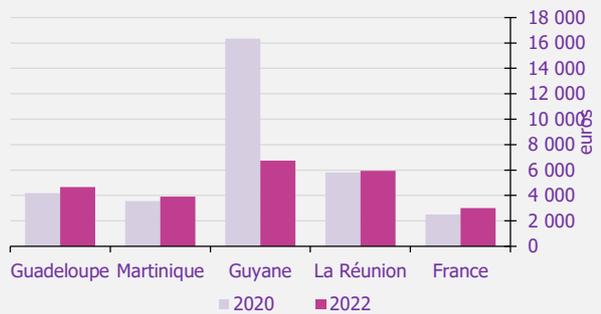
Estimations des usages des billets en circulation en 2019 en France, en milliards € (mds €)



Source : Banque de France

Depuis le passage à l'euro en janvier 2002, le stock de monnaie en circulation ne cesse d'augmenter. Cependant, l'usage des espèces à des fins transactionnelles diminue, au profit des nouveaux moyens de paiement. En Guadeloupe, la circulation fiduciaire atteint 1,914 milliard d'euros en 2023. Elle progresse moins rapidement ces dernières années en raison du resserrement de la politique monétaire et des conséquences de la crise sanitaire, avec notamment le développement des paiements sans contact : entre 2020 et 2023, elle augmente en moyenne de 3,5 % par an alors qu'entre 2016 et 2019, son rythme de croissance annuelle était de 8,5 %.

Circulation fiduciaire par habitant en 2022

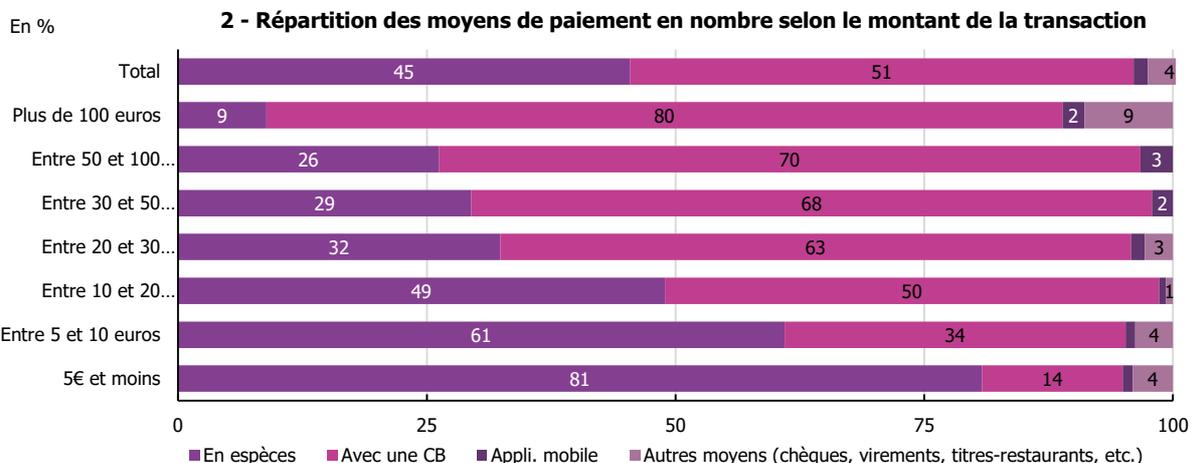


Source : IEDOM, Banque de France

Sur les deux dernières décennies, les motifs de détention de la monnaie unique ont évolué : selon la BCE, 20 % de la totalité des billets en euros en circulation servirait aux transactions au sein de la zone euro ; cette part diminuant d'année en année. Le reste serait thésaurisé ou détenu hors de la zone euro. En France, 15 % des billets émis dans le pays seraient utilisés pour les achats quotidiens, un quart serait « conservé sous le matelas » et près des deux tiers seraient « exportés » vers d'autres pays (dont la moitié au sein de la zone euro).

Le montant de la transaction influence le choix du moyen de paiement

Plus les paiements sont élevés, plus la carte bancaire est privilégiée



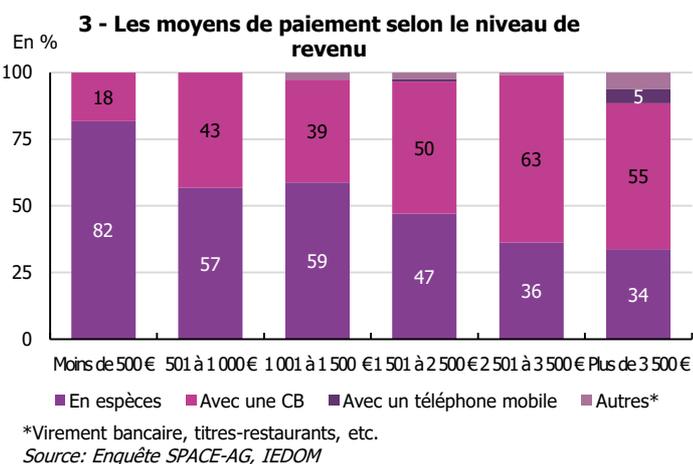
Source : Enquête SPACE-AG, IEDOM

En Guadeloupe, le choix du moyen de paiement est largement influencé par le montant de la transaction (*graphique 2*). La CB est privilégiée pour les achats de plus de 20 €. En moyenne, les Guadeloupéens réalisent au moins deux paiements sur trois par CB, lorsque ceux-ci sont de plus de 20 €. Pour les achats supérieurs à 100 €, la CB est préférée quatre fois sur cinq. À contrario, les pièces et les billets sont choisis pour payer deux tiers des transactions de moins de 10 €. Entre 10 € et 20 €, les deux moyens de paiement s'utilisent de manière quasi équilibrée.

Moins fréquent, le recours au virement bancaire apparaît principalement pour des transactions dépassant 100 € (9 % des paiements supérieurs à 100 €). Les tickets restaurants, cartes cadeaux ou bons d'achats, d'un montant prépayé, concernent essentiellement les achats de moins de 30 €. Très peu utilisés encore, le choix du paiement par applications mobiles ne semble pas corrélé au montant des achats pour lesquels ils sont utilisés.

Les foyers aux revenus les plus élevés utilisent plus souvent la carte bancaire

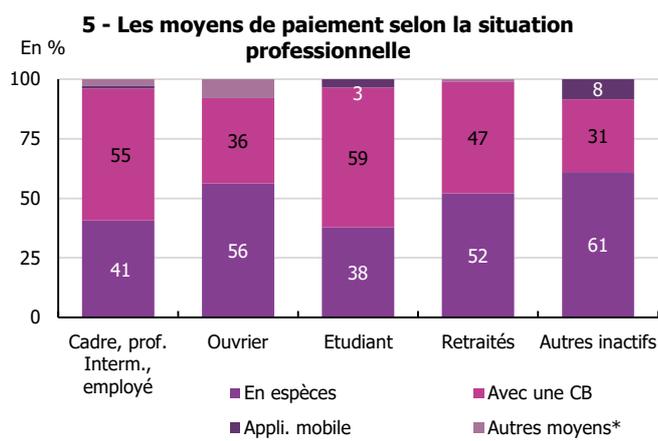
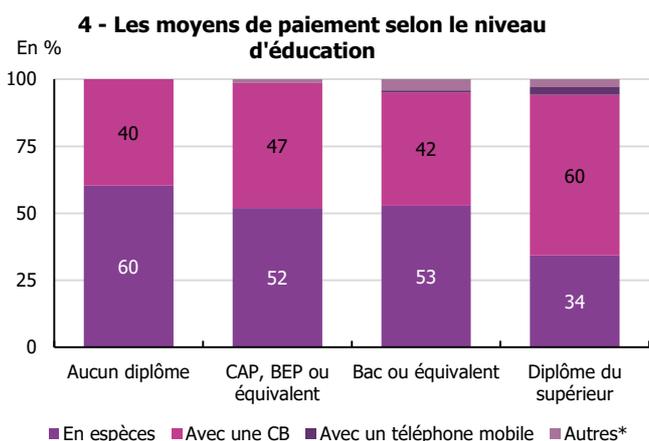
Les personnes aux plus hauts revenus sont celles qui réalisent les paiements du quotidien les plus élevés : les habitants d'un foyer percevant plus de 2 500 € (moins de 1 000 €) par mois réalisent en moyenne plus d'un achat (moins d'un achat) pour un montant moyen d'au moins 50 € (de moins de 25 €) par jour ouvré. À cet effet, elles utilisent plus couramment la CB (*graphique 3*). Dans les foyers déclarant des revenus mensuels de plus de 2 500 €, près des deux tiers des achats en magasins sont payés par ce moyen de paiement. En revanche, les personnes des foyers aux revenus les plus modestes privilégient davantage les espèces. En particulier, celles percevant moins de 500 € par mois payent quatre fois sur cinq avec des billets ou des pièces.



Les plus diplômés et les catégories socioprofessionnelles supérieures privilégient la carte bancaire

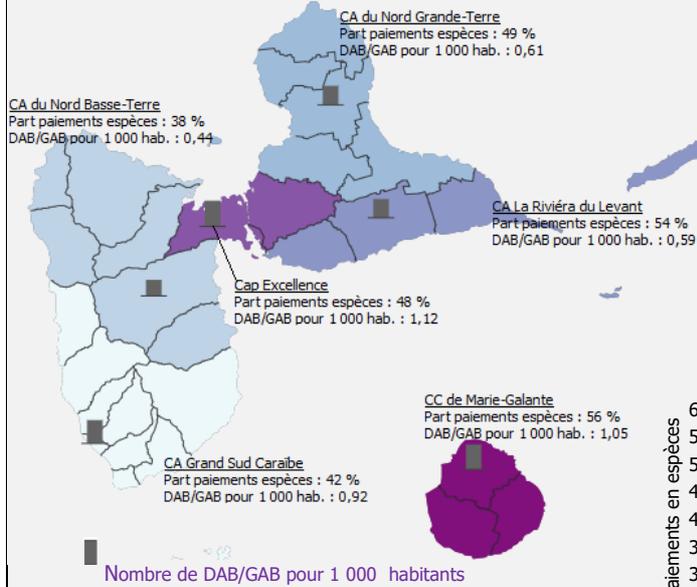
En Guadeloupe, les diplômés du supérieur utilisent la CB pour près de deux paiements sur trois (*graphique 4*). Inversement, les non-diplômés choisissent les espèces pour environ deux tiers de leurs achats. Chez les personnes de niveau de formation intermédiaire, les espèces sont légèrement plus utilisées que la CB.

En considérant la catégorie socioprofessionnelle (CSP), l'enquête SPACE-AG fait apparaître des paiements en espèces dans plus de la moitié des achats des ouvriers, des retraités et des autres inactifs (respectivement, 56 %, 52 % et 61 %) (*graphique 5*). À l'inverse, la carte bancaire est privilégiée par les CSP supérieures (cadres, professions intermédiaires, etc.) et les étudiants (respectivement 55 % et 59 %).



Encadré 2 : Les espèces plus présentes à Marie-Galante et en Grande-Terre

Part des espèces par intercommunalité de résidence



Nombre de DAB/GAB pour 1 000 habitants

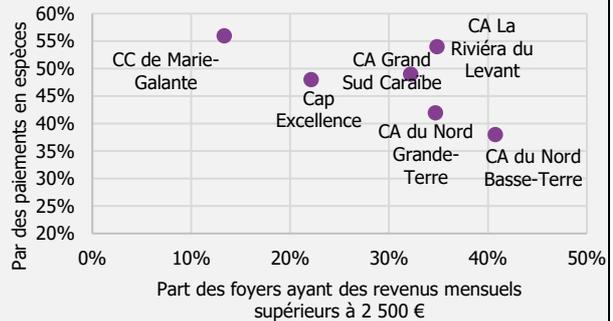
CA : Communauté d'agglomération

CC : Communauté de communes

Sources : Enquête SPACE-AG, IEDOM ; Sciences PO, Khartis (Geogla IGN 2022)

Les habitudes de paiements des Guadeloupéens varient selon leur lieu de résidence. Les habitants de Marie-Galante et du sud Grande-Terre utilisent plus fréquemment les espèces. En particulier, la part des achats effectués en espèces atteint 56 % à Marie-Galante et 54 % dans la communauté d'agglomération (CA) La Riviera du Levant. Ces proportions sont moindres en Basse-Terre : 42 % dans la CA Grand Sud Caraïbe et 38 % dans la CA du Nord Basse-Terre. Dans celles de Cap Excellence et du Nord Grande-Terre, l'utilisation de la CB et des espèces est quasi équivalente.

Utilisation des espèces et revenus par intercommunalité



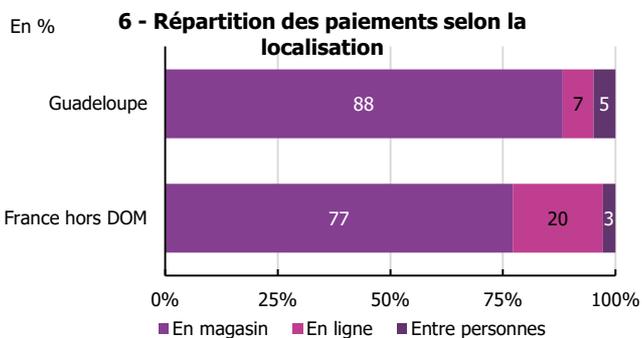
À Marie-Galante, la disponibilité accrue des distributeurs de billets et de guichets automatiques (DAB/GAB) facilite les paiements en espèces. Le taux d'équipement de la communauté de communes atteint 1,05 DAB/GAB pour 1 000 habitants¹ (1 000 hab.). En revanche, dans les CA du Nord Basse-Terre et Grand Sud Caraïbe, ils sont plus faibles (respectivement 0,44 et 0,92 DAB/GAB /1 000 hab.). Paradoxalement, La Riviera du Levant dispose d'un taux d'équipement de 0,59 DAB/GAB /1 000 hab., en dépit de transactions en espèces plus fréquentes. Il faut probablement y voir un effet de la forte activité touristique : l'intercommunalité concentre 80 % des chambres d'hôtel de l'archipel. Cap Excellence présente également une situation atypique avec 1,12 DAB/GAB /1 000 hab., mais moins de la moitié des achats en espèces. Véritable poumon économique de la Guadeloupe, les marchandises et services payés y sont plus diversifiés que dans le reste de l'île.

Par ailleurs, l'impact du revenu sur le choix des moyens de paiement s'observe à l'échelle des intercommunalités. La part des foyers disposant de revenus supérieurs à 2 500 € est la moins élevée à Marie-Galante (13 % selon l'enquête SPACE AG). Dans le Nord-Basse-Terre, celle-ci atteint 41 %.

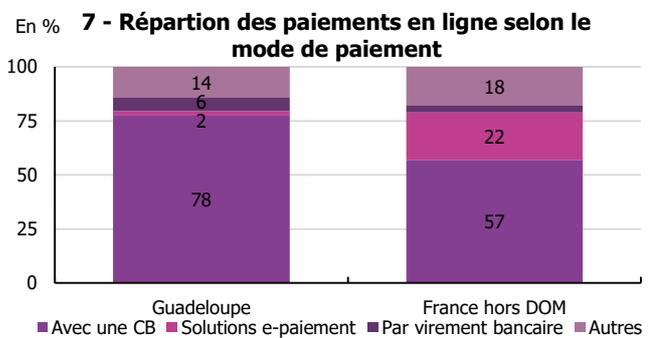
¹ Source : Insee ; calcul IEDOM : population municipale de 2020 projetée en appliquant le taux de croissance de la population de la Guadeloupe estimée entre 2020 et 2023.

La carte bancaire, très présente aussi dans les autres types de transactions

Des paiements en ligne moins nombreux, effectués essentiellement par carte bancaire



Sources : Enquête SPACE-AG, IEDOM ; enquête SPACE, Banque de France



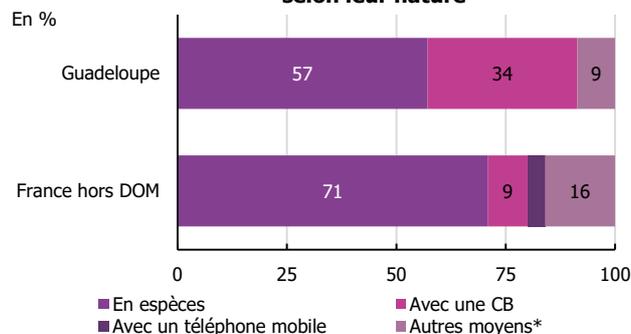
Sources : Enquête SPACE-AG, IEDOM ; enquête SPACE, Banque de France

En 2023, les Guadeloupéens réalisent moins d'un paiement sur dix en ligne (7 %). Quatre achats sur cinq sont alors payés par CB (graphique 7), tandis qu'en France hors DOM cette proportion est moindre (57 %). En effet, les particuliers recourent plus fréquemment aux solutions de e-paiement dans l'Hexagone (22 % des achats en ligne contre 2 % en Guadeloupe).

Par ailleurs, les transactions en ligne sont plus fréquentes en France (hors DOM) : un achat sur cinq est réalisé par internet (*graphique 6*). Pour autant, les ménages guadeloupéens disposent d'un degré d'équipement numérique⁴ (72 %) assez proche de celui de la France hexagonale (83 %)⁵. L'écart est surtout imputable aux catégories d'âges les plus avancés. Seule une personne sur deux âgée de 60 ans et plus déclare disposer d'un accès à internet à son domicile (contre 67 % en France hexagonale). Par ailleurs, la part de la population âgée de 60 ans et plus est de 30 % en Guadeloupe contre 27% dans l'Hexagone. Chez les 15-44 ans, ils sont 91 % à y avoir accès, soit une proportion proche de l'Hexagone (95%).

L'offre commerciale en ligne, issue essentiellement de sites ou de sociétés situés hors de la Guadeloupe, limite les achats en ligne. Cet éloignement géographique entraîne des prix d'achat renchérissés par les frais de livraison et les taxes, des délais d'acheminement longs ou encore des difficultés de livraison.

8 - Répartition des paiements entre personnes selon leur nature



*Virement bancaire, titres-restaurants, etc.

Sources : Enquête SPACE-AG, IEDOM ; enquête SPACE, Banque de France

Les espèces préférées lors des transactions entre personnes

Entre personnes, les paiements sont réalisés principalement en espèces (57 %). Il s'agit majoritairement de petits paiements de moins de 100 € : en moyenne, ils sont de 22,35 €. Un tiers des participants ayant réalisé des paiements entre particuliers déclare avoir utilisé la CB. Ce résultat doit être interprété avec prudence, car les particuliers ne disposent généralement pas de terminaux de paiement. Cependant, certains des répondants peuvent avoir utilisé des applications mobiles dédiées aux paiements par CB. En France hors DOM, la préférence pour les espèces est encore plus marquée pour les paiements entre personnes (71 %).

ENCADRÉ 3 : L'enquête SPACE-AG en Guadeloupe

L'enquête SPACE-AG porte sur les préférences et le comportement des consommateurs résidents en matière de paiement en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique. Il s'agit d'une adaptation de l'enquête SPACE (Study on the payment attitudes of consumers in the euro area) réalisée par la Banque centrale européenne (BCE) dans la zone euro en 2019 et 2022. L'exercice conduit dans les Antilles-Guyane vise à mieux appréhender la demande réelle des consommateurs et l'évolution des tendances du marché en matière d'espèces et de paiements. Elle a pour objectifs d'assurer une veille sur l'évolution des moyens de paiement et les innovations en la matière, d'éclairer le public et les acteurs de la filière fiduciaire s'agissant des comportements en matière de moyens de paiement, et de décider des orientations stratégiques de l'IEDOM. Cette enquête a également été réalisée en 2022 à La Réunion, sous la dénomination SPACE-R.

L'enquête SPACE-AG se compose de 4 blocs de questions, à l'instar de l'enquête SPACE :

- Bloc A – Les espèces et les habitants du territoire
- Bloc B – Paiements¹ du quotidien en point de vente² et de personne à personne
- Bloc C – Paiements en ligne du quotidien
- Bloc D – Préférence des moyens de paiement

En Guadeloupe, Guyane et Martinique, l'enquête a été réalisée par l'institut d'études socioéconomiques et marketing QualiStat. En Guadeloupe, un échantillon composé de 600 personnes représentatives de la population de plus de 18 ans a été enquêté du 6 novembre 2023 au 9 décembre 2023. Les entretiens ont été réalisés par téléphone et par mail, en interrogeant, entre autres, les personnes sur leurs paiements réalisés la veille de l'entretien (et de l'avant-veille pour les personnes interrogées le lundi). Au total, l'enquête SPACE-AG a permis de collecter des informations sur un peu plus de 700 paiements en Guadeloupe, répartis sur tous les jours de la semaine et sur un peu plus d'un mois.

¹Pour les achats en magasins, l'enquête SPACE-AG permettait aux personnes interrogées d'indiquer si le paiement était réalisé avec la « carte bancaire (ex : VISA, MASTERCARD, American Express...) », « en espèces », « avec un téléphone mobile », « par virement bancaire ou prélèvement automatique » ou tout « autre moyen de paiement (tickets restaurant, carte cadeau, bon d'achat, etc..) ».

²Hypermarchés, supermarchés, boulangeries, pharmacies, tabacs, papeteries, marchés ou vendeurs ambulants, magasins vendant des biens durables, stations-service, hôtels, restaurants, bars ou cafés, lieux de culture, de sport ou de divertissement, services à l'extérieur du domicile, services à l'intérieur ou autour du domicile, administrations, bureaux de poste, etc.

⁴ Le degré d'équipement numérique correspond à la part des individus disposant à leur domicile d'un ordinateur fixe, portable, d'un netbook ou d'une tablette. Les smartphones ne sont pas pris en compte.

⁵ Source : Insee, enquête Technologies de l'information et de la communication 2017.